

Réactions sur le document général : Quelle France dans 10 ans ? , 19 aout 2013

Voici quelques remarques générales sur la note du 19 aout 2013. Si l'ampleur du travail réalisé doit être soulignée et si de nombreux points permettent de dresser un contexte général qui rend bien compte d'un certain nombre de caractéristiques du modèle français, cette note souhaite s'attarder sur les absences ou les éventuelles insuffisances repérées.

Mes réflexions s'articulent autour des points suivants :

- Le rapport ne semble pas s'articuler autour d'un objectif prioritaire à l'atteinte duquel tout le reste serait subordonné. Or, au moins deux éléments sont susceptibles de jouer ce rôle : la diminution radicale du chômage et la réduction du risque de dérèglement climatique. Poursuivre les deux en les articulant pourrait constituer une formidable ambition. Ma première critique est donc celle-ci : il n'y a pas d'objectif prioritaire ; la question du risque de dérèglement climatique n'est quasiment pas évoquée, elle arrive très loin dans le texte et dans un rôle secondaire. De même la lutte contre le chômage ne constitue pas un point central. ou L'éventualité d'un dérèglement climatique majeur
- Les différentes parties et plus tard les différentes notes qui déclinent le rapport central sont traitées en tuyau d'orgue, cloisonnées, et donc non cohérentes. Si l'une des notes évoque les risques de dérèglement climatique et plus généralement ce que l'on pourrait appeler la crise écologique, dont la résolution remet frontalement en cause la conception classique de la croissance et le caractère désirable de taux de croissance élevés, le reste du texte continue à en appeler à un retour de la croissance comme mécanisme principal dont attendre la sortie de crise. Le fait que la croissance risque de ne pas revenir aux taux antérieurs ou qu'il ne soit pas souhaitable qu'il en aille ainsi n'est pas évoqué. La question centrale d'un possible découplage entre croissance et réduction des gaz à effet de serre, de la possibilité d'une division par quatre des émissions de GES à horizon 2050, d'une prospérité sans croissance ne sont absolument pas évoqués.
- D'une manière générale, l'approche privilégiée est quasi exclusivement économique, voire comptable et plutôt mainstream. Il est très peu fait allusion à des positions ou des raisonnements non centralement économiques ou appartenant à des courants hétérodoxes de l'économie. On reste dans une logique très classique de poursuite des tendances antérieures à la crise : croissance, mondialisation, investissements étrangers en France, logique de compétition et d'affirmation de la puissance versus coopération. Aucune bifurcation ne semble nécessaire. La seule question semble être la sortie de

crise et le retour au business as usual. L'idée d'un changement de modèle relativement radical n'est pas évoquée.

- Il est dit très peu de choses sur la manière dont les règles, institutions et Traités européens rendent actuellement les marges de manoeuvre des Etats-membres très étroites et dont on pourrait envisager des changements à ce niveau : démocratisation des institutions européennes, fédéralisme, nouveau partage de compétences, européanisation de la fiscalité, voire sortie de l'euro...Les différents scénarios possibles ne sont pas évoqués.
- Enfin, le raisonnement s'inscrit exclusivement dans une perspective (certes bien actuelle) de compétition voire de guerre économique, qu'il s'agisse du niveau mondial ou européen. Les indicateurs mobilisés pour illustrer la position respective des Etats sont légion et visent tous à mesurer la puissance relative de chaque Etat ramenée à quelques indicateurs classiques. L'idée que l'on pourrait substituer à cette approche en termes de compétition une approche en terme de coopération n'est pas envisagée.

Sur l'introduction

L'introduction manifeste une forte croyance dans le pouvoir de l'action publique. Ce qui est bien sûr très bien mais ici, cette croyance s'accompagne de l'oubli des contraintes (européennes, mondiales) qui réduisent tout de même singulièrement nos marges de manoeuvre. Je pense à deux d'entre elles en particulier : les contraintes institutionnelles, celles que les Traités européens organisent, et les contraintes « naturelles », notamment le fait qu'une augmentation non maîtrisée des émissions de GES et plus généralement des pollutions risque d'entraîner des dérèglements irréversibles. Donc deux pré-supposés coexistent dans cette introduction, l'idée d'une toute puissance de l'action publique et le fait que le terrain serait vierge, que nous partirions d'une *tabula rasa*. Cette introduction tranche avec le reste du document : ici on croit à la toute-puissance de l'action publique ; dans le reste du texte, seront rappelées les contraintes. D'où un sentiment de décalage et de malaise.

Le choix du pas temporel me semble trop étriqué. 10 ans c'est très bien mais à condition que ce soit un segment temporel inscrit dans un espace plus large, allant par exemple jusqu'à 2050 : c'est sur cette date que les climatologues ont notamment calé un certain nombre de prévisions mais aussi des ouvrages de prospective (exemple, Costanza et al. Vivement 2050).

D'une manière générale, il est dommage qu'il n'y ait pas un message principal, une question centrale, prioritaire, à la résolution de laquelle tout le reste est plus ou moins subordonné. Le risque d'un dérèglement climatique majeur me semble être précisément le défi essentiel à la résolution duquel tout le reste devrait être subordonné. Il s'agit en effet, comme l'a parfaitement explicité Hans Jonas dans *Le Principe Responsabilité*, du risque de voir disparaître la possibilité même de conditions de vie authentiquement humaines sur terre. L'objectif central d'une action publique rationnelle serait donc, comme le philosophe le suggère, de préserver la possibilité même de la permanence d'une « vie authentiquement

humaine sur terre ». Le reste en découlerait. Or, le rappel que les émissions de GES n'ont jamais été aussi élevées arrive dans un paragraphe, de façon noyée, seulement page 11.

Sur le 1)

1.1)

Je trouve l'ensemble du développement consacré à la mondialisation extrêmement optimiste. C'est la version ancienne de la « mondialisation heureuse » : aucune mention n'est faite des effets destructeurs de cette mondialisation sur les peuples ou la Nature, du développement des inégalités, du caractère incontrôlé de certains processus, du fait que cette mondialisation s'est accompagnée du renforcement des pouvoirs dévolus aux entreprises transnationales, d'une marchandisation effrénée, d'une liberté de plus en plus grande laissée à des organisations privées de privatiser des ressources, de développer des mécanismes qui ont conduit à la crise financière de 2008, de développer des inégalités de plus en plus fortes.

Quant à l'affirmation de la montée d'une classe moyenne mondiale, elle semble en contradiction avec ce qu'en dit le dernier rapport du BIT *Rapport sur le travail dans le monde 2013* où l'on voit, dans certains pays, la classe moyenne se réduire et où le BIT attire au contraire l'attention sur la montée des troubles sociaux dans certains endroits du monde, notamment l'Europe (le risque de troubles sociaux est le plus élevé en Europe indique le BIT), rappelant que « les inégalités de revenu se creusent dans les pays avancés ».

Plus généralement, ce rapport et l'ensemble des notes le déclinant sont caractérisés par une double croyance (qui semble sans failles), d'une part, dans le caractère absolument « bon » de la croissance, d'autre part, dans le fait que celle-ci va revenir, un jour ou l'autre, « comme avant » et qu'aucun autre scénario n'a donc besoin d'être envisagé. Autrement dit, le fait que la croissance ne soit pas un processus exclusivement bon mais également porteur de maux et de dégâts, que l'indicateur PIB comporte des limites extrêmement importantes et que le retour de la croissance « comme avant » ne soit ni assuré ni désirable n'est absolument pas évoqué.

Or, même si ces idées restent minoritaires, il me paraît difficile de passer complètement sous silence l'ensemble des critiques développées depuis les années 1970 à propos de l'indicateur PIB et des usages du PIB – alors même que la France a tenu un rôle majeur dans la mise en évidence de ces critiques, qu'il s'agisse des travaux d'universitaires et d'associations dès la fin des années 1990 ou de la réunion de la Commission Stiglitz dont les résultats ont été unanimement considérés comme solides – et de ne pas mieux rendre compte de la contradiction dans lesquelles nos sociétés sont aujourd'hui enfermées : certes, la croissance est nécessaire pour sortir de la grave crise sociale et économique dans laquelle nous sommes plongés mais l'augmentation des émissions de GES (celles là même que nous devons diviser par quatre d'ici 2050) sont pour l'instant tout à fait liées à l'augmentation du taux de croissance et ont commencé à dépasser les seuils normaux pendant les dites « Trente Glorieuses ».

Deux questions auraient donc dû et devraient à mon avis faire l'objet d'une investigation beaucoup plus poussée : 1) est-il souhaitable que la croissance revienne sous des formes et avec des rythmes semblables à ceux du passé (et là des travaux allant de ceux de Gordon à ceux de Gadrey en passant par ceux de Jackson, Jany-Catrice, Schor, Viveret, Comeliau, Méda...ne peuvent pas ne pas être évoqués). Cette première question en amène évidemment d'autres : y a-t-il des types de croissance plus favorables à la réduction des émissions de GES que d'autres, peut-on croire à la croissance verte... 2) que devons-nous faire si, de notre propre fait ou malgré nous la croissance ne revient pas ou revient dans des proportions insuffisantes pour que, toutes choses égales par ailleurs, le chômage soit réduit. Cette question est à mon sens la question centrale.

La question de l'augmentation des GES et du risque de dérèglement climatique est traitée de façon doublement inadaptée : d'abord, elle apparaît page 11 dans un paragraphe intitulé « la dette au Nord, le savoir au Sud », seulement comme une conséquence de l'augmentation de la population mondiale (qui entrainera en effet elle-même un accroissement de la demande d'énergie). Ensuite, le fatalisme de ce paragraphe est surprenant. Tout se passe comme si les choses allaient nécessairement se passer ainsi : il y aura une augmentation de la température mondiale de 3 à 5 degrés et s'ensuivront des dérèglements en chaîne : «Dès les dix années qui viennent, les effets induits des changements du climat (stress hydrique, catastrophes naturelles, fonte des glaces, montée du niveau des océans et acidification de leurs eaux, contraintes agricoles) sont appelés à s'intensifier, avec pour conséquence des conflits autour des ressources et une augmentation sensible du nombre de réfugiés climatiques ».

Un tel fatalisme est à l'évidence dérangeant. Que l'on se propose de promouvoir des mesures visant à améliorer la résilience de nos sociétés est louable. Qu'un rapport consacré aux actions publiques prioritaires que nous devons développer dans les dix années à venir ne propose pas un ensemble de mesures qui permettraient d'éviter la survenue d'un tel événement est la marque d'une absence de volonté. La suite du texte ne laisse pas d'étonner : « doit-on anticiper la prolongation de ces tendances ? ». D'abord on ne sait pas de quelles tendances on parle, ensuite, il est impossible d'écrire ceci si on croit un tant soit peu à l'action publique...

D'une manière générale, la question posée : « doit-on anticiper la prolongation de ces tendances » pose le problème de ce qu'est la prospective, de la place respective qui doit être accordée à la prolongation des tendances et à l'effet de politiques volontaires, mais aussi de ce qu'il faut « représenter » pour organiser l'action publique : que la cible soit dans 10 ans ou dans 40 ans, quel est le système dont la représentation nous importe ? Le PIB, le climat, la population ? Vaut-il mieux des modèles à la Forrester (mobilisé dans *The limits to growth*) ou des modèles économiques (voir le livre d'Amy Dahan : *Les modèles du futur*) ?

Ma critique principale est donc que l'on reste dans les cadres de réflexion traditionnels : la croissance est bonne, la mondialisation est bonne, comment continuer ?

Concernant la dynamique de développement, le texte indique page 11 que « s'agissant des BRIC, une baisse du rythme de croissance est inéluctable, car celui-ci diminue inexorablement au fur et à mesure qu'un pays rattrape le niveau de développement des pays avancés ». On

pourrait en déduire qu'il en ira dès lors de même des rythmes de croissance des pays avancés, or cela n'est pas signalé.

N'y a-t-il pas, page 12, une contradiction, dans la mesure où l'on nous indique, d'une part, que les pays émergents vont se reconcentrer sur leur marché intérieur mais que la France doit, elle, aller chercher la croissance dans ces pays et promouvoir une croissance fondée sur les exportations. Il y a là un préjugé non explicité : il n'y aurait plus de possibilité de croissance ou de demande à satisfaire en France, il faudrait que, contrairement aux pays émergents, la France, elle, continue à asseoir sa croissance sur les exportations. Il n'est pas envisagé qu'elle aussi s'occupe de son marché intérieur, relocalise sa production et s'intéresse principalement aux besoins intérieurs. Pourquoi ?

1.2)

La fin du premier paragraphe est très étonnante : comment peut-on écrire « à chaque fois l'Union européenne arassuré parce qu'elle apparaissait capable de gérer ces évolutions sans mettre en cause nos modèles sociaux » dans le pays où a été développé le plus fortement la critique de la façon dont l'appartenance à l'Union européenne a entraîné la remise en cause de notre modèle social, que ceci soit vrai ou non. En tous cas la perception d'un grand nombre de Français n'est pas celle-ci.

Le développement consacré à l'Europe ne met pas assez en évidence, d'une part, le décalage entre la circulation des flux économiques et financiers et les institutions permettant d'organiser ceux-ci à l'échelle européenne, en d'autres termes, l'inadaptation des institutions européennes et, d'autre part, le fait que l'Europe – notamment l'euro et les contraintes découlant des Traités - est aujourd'hui perçue comme une menace et une entrave pour de nombreux français. Il est aussi dommage que la question de l'Europe soit traitée du seul point de vue économique et non pas politique et institutionnel. Un point essentiel consisterait à reconnaître que le décalage existant aujourd'hui entre la réalité économique et les institutions ne peut être comblé que par des réformes profondes parmi lesquelles : l'exercice du pouvoir législatif par le parlement et par un exécutif responsable devant celui-ci. Il faudrait évoquer de manière plus précise les scénarios possibles : sortie de l'euro, fédéralisme, changements des statuts de la BCE, modification des traités, mutualisation des dettes, de certaines compétences fiscales...(travaux récents de Giraud, d'Heisbourg...). Ce passage aurait gagné à envisager plus de scénarios et la place que la France pourrait prendre dans certains : la France prenant la tête d'une coalition avec les pays du Sud, la France proposant à l'Allemagne un saut fédéral...

Sur l'Allemagne, en lieu et place du panégyrique classique, ne serait-il pas utile de rappeler toutes les limites économiques et sociales de ce « modèle », voir les travaux de Lestrade, Chagny, Duval, Lehndorf...

1.3)

Est-ce raisonnable de commencer la présentation de la France par le fait que dans dix ans elle sera plus vieille ? Est-ce vraiment la caractéristique la plus marquante ou la plus importante ?

Ceci conduit au fait que le premier problème spécifiquement français auquel on s'intéresse est le ratio de dépendance...Donc immédiatement c'est une perspective économiciste et comptable qui s'impose. Par ailleurs sur cette question précise, des auteurs (Gadrey, Concialdi, Postel, Marty...) insistent sur la nécessaire prise en compte, en lieu et place du ratio de dépendance vieillesse, défini comme le rapport entre le nombre de personnes âgées et la population en emploi, du ratio de dépendance économique. Comme l'écrit Concialdi, l'augmentation de 50 % du ratio de dépendance vieillesse « ne signifie pas que la charge économique qui va peser sur les actifs va s'accélérer à ce rythme, loin de là. Car les retraités ne sont pas les seules personnes économiquement « dépendantes » des personnes en emploi. Les richesses produites par les actifs occupés sont aussi partagées avec les autres inactifs (jeunes ou moins jeunes) ainsi que les chômeurs. Le ratio de dépendance économique (personnes sans emploi/ personnes en emploi) permet de mesurer la charge globale qui pèsera sur les travailleurs de demain ». Or l'évolution de celui-ci est bien moins forte – quatre fois moins précisément - que celle du ratio de dépendance vieillesse : + 13,5 % en 40 ans. L'augmentation de la proportion de personnes âgées sera, en partie, compensée par la diminution de la proportion de jeunes.

	Ratios de dépendance (France)	
	Vieillesse	Economique
1970	0,43	1,38
1990	0,47	1,48
2010	0,54	1,37
2030	0,72	1,47
2050	0,81	1,55
Variation 2010-2050	+ 51,5 %	+ 13,5 %

Plus généralement en ce qui concerne les retraites, plusieurs auteurs dont Marty ou Ponthieux insistent depuis longtemps sur la nécessité d'introduire dans l'ensemble des prévisions relatives aux évolutions des régimes de retraite un ensemble d'hypothèses concernant l'activité des femmes, notamment l'égalisation des taux d'activité entre les hommes et les femmes, qui sont conditionnés par un certain nombre de politiques (développement d'un service public de la petite enfance, articulation des temps sociaux, raccourcissement de la norme de travail à temps complet...) et sont de nature à renouveler radicalement les perspectives. Marty montre très bien comment l'hypothèse d'égalité des taux d'activité des hommes et des femmes peut constituer l'épicentre d'un bouquet de politiques publiques susceptibles de renouveler fortement toute une partie de nos politiques publiques.

La partie sur la France s'ouvre non seulement sur le vieillissement mais de surcroît sur une perspective exclusivement comptable (et réduite) de celui-ci et envisage insuffisamment les conséquences positives de ces évolutions (allongement de l'espérance de vie, nouvelles relations entre générations...).

A nouveau, l'ensemble du développement consacré à la croissance semble extrêmement traditionnel. Il est vraiment dommage, voire déraisonnable, de ne pas mentionner un ensemble de travaux qui mettent l'accent sur les limites de la croissance du PIB comme indicateur de référence et comme meilleure convention pour représenter la richesse de la société ; sur les

liens désormais douteux entre croissance et prospérité ; sur les dégâts de la croissance (travaux non seulement des années 1970 mais plus récemment Timothy Mitchell, Bonneuil et al., Gadrey, Jackson, Méda, Coutrot et Gadrey, Jany-Catrice, Husson, Chancel et Demailly...) et le caractère sans doute peu souhaitable d'une croissance classique ; sur les scénarios alternatifs à l'indicateur PIB et à des taux de croissance « comme avant ». Le seul critère à l'aune duquel sont jugées les évolutions à venir est le taux de croissance par habitant et plus généralement la part française du PIB mondial... Il est évident que d'autres critères devraient être évoqués et proposés à la délibération publique. Par ailleurs, une solution principale, le démantèlement des protections anti concurrentielles, est évoqué. C'est un peu court...

Ce développement conduit à une critique générale : les questions sont traitées principalement dans une optique économique, voire comptable, et de manière cloisonnée (dans des parties différentes), et non pas de manière intégrée, ce qui laisse des zones de contradiction et d'ombre béantes.

La partie sur la formation est trop optimiste. Elle oublie de mentionner, d'une part, le nombre élevé de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ni qualification, d'autre part, les inégalités croissantes que génère celui-ci (mais on y revient plus loin).

La partie sur l'urbanisation oublie à son tour de mentionner les dégâts de celle-ci : réduction des terres agricoles, inégalités croissantes entre territoires, augmentation de l'étalement urbain...

La partie sur le travail et l'emploi, appuyée sur le rapport PMQ semble très déterministe : tout se passe comme si les évolutions s'imposaient inéluctablement à nous et qu'aucune politique volontariste, industrielle, des services, agricole, n'était en mesure de les influencer. L'idée que les emplois des hommes et des femmes ainsi que les conditions d'accès à ceux-ci ne sont pas les mêmes n'est pas développée. Plus généralement, dans cette partie, trop peu de choses sur les caractéristiques du chômage (l'ampleur du chômage de longue durée, le chômage des jeunes) et sur le malaise au travail.

Le passage sur l'autonomie des Français et l'accélération du processus d'individualisation aurait pu conduire à poser la question de l'individualisation plus poussée de notre système de protection sociale.

Partie 2)

Il est indiqué que les choix devront faire l'objet de délibérations. Quelle organisation pour cette délibération ?

2.1)

A nouveau sur la mondialisation. La position est insuffisamment nuancée. Tout se passe comme si nous devions dire oui ou non sans possibles modulations. Le rapport fait l'impasse sur le très fort malaise qui entoure désormais cette question en France et sur le grand nombre de positions exprimées par les chercheurs. Entre tout et rien, il y a de multiples positions : ralentir le rythme de la mondialisation, et plus particulièrement de l'économie financière, par

le biais de régulations plus fortes (c'était la position proposée par le Président de la République lui-même dans le discours du Bourget) et d'une taxe sur les transactions financières ; relocaliser en partie l'économie et ralentir les flux commerciaux générateurs de pollutions par une taxe sur les transports....

Quant au développement sur la compétitivité qui reprend l'ensemble des constats du rapport Gallois, il omet de présenter les autres positions, notamment toutes celles qui remettent en cause ce diagnostic, reviennent sur les raisons et les dessous de la réussite du modèle allemand et s'inquiètent d'un raisonnement qui privilégierait la compétitivité cout (Duval, rapport du Haut conseil sur le financement de la protection sociale, rapport de l'association Attac, articles de Giraud et LeChevalier, Lestrade, Lehndorf...). Plus précisément, ce passage accepte l'idée d'un manque de rentabilité des entreprises françaises mais omet de présenter les travaux qui montrent que les dividendes versés par les entreprises françaises ont augmenté depuis la crise et que le ratio investissement sur dividendes a diminué (Le coût du capital et son surcoût. Sens de la notion, mesure et évolution, conséquences économiques, par Laurent Cordonnier, Thomas Dallery, Vincent Duwicquet, Jordan Melmiès et Franck Vandeveld, Clersé, université Lille 1, janvier 2013) al) : « à la fin des années 1980, les entreprises redistribuaient environ 30 % de leurs ressources financières (excédent net d'exploitation et dividendes reçus) ; aujourd'hui, c'est 80 % ! (...) les sommes que les entreprises consacrent à la rémunération des actionnaires sont devenues au moins deux fois plus importantes que les sommes qu'elles consacrent à l'extension et à l'amélioration du capital productif, alors que c'était l'inverse au début des années 1980 : les profits distribués représentaient la moitié des sommes consacrées à l'accumulation ».

On ne comprend pas immédiatement le lien entre le mauvais positionnement de la France en termes de gamme et le fait que la France aurait hésité à s'engager plus franchement dans l'échange international. Et dans l'ensemble de ce développement, il est curieux que ne soient jamais interrogés les choix stratégiques des chefs d'entreprise, d'une part, et les stratégies des groupes, conduits par la comparaison des réglementations nationales, d'autre part. Ce développement ne dit rien de la financiarisation de l'économie, ni de la coupable absence d'anticipation (par les chefs d'entreprise et les pouvoirs publics) d'évolutions connues depuis longtemps. A côté du long développement sur l'insertion dans la mondialisation, il n'y a rien sur la relocalisation, ses avantages, les emplois non délocalisables, le lien avec la réduction des émissions de GES...

2.2)

La conclusion du développement sur les inégalités consistant à dire que ce qui est en cause c'est l'efficacité de nos services publics et le fonctionnement de notre marché du travail ne fait l'objet d'aucune démonstration.

Sur l'idée que l'argent n'est pas mis au bon endroit et la promotion d'un Etat d'investissement sociale, ne pas omettre les critiques du modèle d'investissement social (qui risque de consentir des investissements sur les très jeunes enfants au détriment de toute autre aide, c'était la position d'Heckmann, voir Méda, 2009 ; et les dépenses dites actives aux dépens des dépenses dites passives (Méda, 2009 ; Jenson ; Lefeuvre, Elbaum...). Le terme

d'investissement social a été mobilisé au service d'actions trop différentes pour que cela ne soit pas indiqué (rappelons que le concept émerge dans le discours blairiste et de Giddens dès le milieu des années 90. Il peut être mis au service d'une diminution radicale des dépenses dites passives.

3)

Sur la méthode. Oui sur la nécessaire délibération et la nécessité de tout mettre sur la table. Alors, ne pas omettre d'évoquer toutes les perspectives critiques sur la table, qu'il s'agisse de travaux académiques ou de positions de certaines associations : par exemple, la critique des résultats de la démarche de modernisation qui est ici à nouveau présentée comme consensuelle alors que des travaux récents viennent de remettre cela en cause ; ou la critique des dégâts de la croissance et de l'insuffisance des indicateurs utilisés dans la comparaison internationale.

Impossible de parler de modèle productif et de prospérité sans mettre au premier plan la question de la compatibilité entre production et pollution, entre production et nécessaire réduction des GES.

Sur le modèle social, choix d'un Etat d'investissement social. Ne pas oublier les critiques qui doivent être faites et ont été faites à ce modèle : peut-on en même temps financer les dépenses dites passives et dites actives (puisque l'on doit s'interdire de supprimer les dépenses passives)...On parle de sécurisation des parcours sans prononcer le nom. Il faudrait pouvoir tirer un premier bilan des mesures de « sécurisation » ou de lutte contre les inégalités, RSA, ANI 2008, avec la rupture conventionnelle et ANI 2010 : n'est-ce pas un bilan négatif où l'on comprend que tout le discours visant à réduire la protection de l'emploi pour mieux dynamiser la création d'emploi, l'antienne de l'OCDE, était dénué de tout fondement, comme le met en évidence le bilan de la RC : on supprime plus facilement que jamais les emplois ! Il n'y a rien sur le chômage et sur le fait que les mesures actuelles ne permettront au mieux que d'inverser la courbe. Réintroduire la question du partage du travail : au partage sauvage actuel ne devons-nous pas substituer un partage civilisé, engager une nouvelle étape de partage du travail, qui permettrait non seulement de lutter vraiment contre le chômage mais aussi d'améliorer radicalement l'égalité hommes femmes ?